



Genève, le 10 octobre 2011

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse du département de la solidarité et de l'emploi (DSE)**

### **Restructuration de l'OCE et bilan du Service employeurs**

**Le 2 avril 2012, l'office régional de placement (ORP) sera profondément restructuré afin de mieux répondre aux besoins des chômeurs de notre canton. Conformément à l'objectif 8.08 du programme de législature 2010-2013, l'Office cantonal de l'emploi a présenté ce jour les grands axes de cette restructuration. Il en a profité pour présenter également le bilan des 10 premiers mois d'activités du Service employeurs.**

Conseiller d'Etat chargé du DSE, François Longchamp a rappelé que l'analyse interne et l'audit managérial conduits en 2010 ont permis d'identifier les lacunes d'organisation qui expliquent des performances encore insatisfaisantes de l'OCE. Les principaux enseignements portaient sur l'ORP, dont l'organisation en 6 agences sectorielles « manque de lisibilité pour le client » et « affaiblit la connaissance du marché. » La spécialisation de chaque agence empêche de comparer les pratiques et les performances en vue d'une amélioration mutuelle. L'existence d'un « service des mesures cantonales » (SMC) distinct du reste de l'ORP créait par ailleurs une coupure peu judicieuse dans le suivi du chômeur et ne permettait pas à chaque conseiller de disposer de l'ensemble des prestations fédérales et cantonales.

Les premières étapes de la restructuration ont débuté en 2010 déjà. La suppression du SMC, qui avait été créé pour attribuer les défunts emplois temporaires cantonaux, répond au souci de garantir un suivi continu du parcours du chômeur pour que les prestations les plus adaptées, fédérales ou cantonales, soient engagées au plus tôt. Deuxième étape, fin 2010 : la création du Service employeurs. Sa mission : améliorer la connaissance du marché, tisser des liens de confiance avec les employeurs et rapprocher l'OCE de leurs besoins. Charles Vinzio, directeur de ce service, a présenté plusieurs exemples de collaborations emblématiques.

Patrick Schmied, directeur général de l'OCE, a ensuite détaillé la restructuration de l'Office régional de placement (ORP), prévue le 2 avril 2012. Sous la conduite de son nouveau directeur, l'ORP se concentrera sur son métier de base : le soutien à la recherche d'emploi. Au lieu de 6 agences sectorielles, l'ORP sera divisé en 4 agences généralistes, d'une quarantaine de conseillers chacune. Chaque agence sera elle-même divisée en groupes d'une dizaine de conseillers. Le rôle des chefs de groupe sera redéfini pour répondre au souci d'un management orienté vers les résultats et la confiance. Ces modifications interviendront quelques mois avant que l'OCE emménage dans ses nouveaux locaux à Montbrillant. Ce déménagement, prévu le 12 août 2012, complètera la mue de l'OCE et contribuera à une meilleure lisibilité de son action.

#### **Pour tout complément d'information :**

**François Longchamp**, par l'intermédiaire Bernard Favre, secrétaire général adjoint - tél. +41 (79) 215 80 58. Voir aussi le dossier de presse complet sur [www.ge.ch/dse](http://www.ge.ch/dse).

**Patrick Schmied**, directeur général de l'Office cantonal de l'emploi - tél. +41 (0)79 252 88 04.

**Charles Vinzio**, directeur du Service employeurs - tél. +41 (0)79 507 84 77.